

## Transmission, cession et liquidation de sociétés : de la stratégie à la mise en œuvre

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

Notaires et collaborateurs

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les implications juridiques fiscales de la transmission à titre gratuit et à titre onéreux d'une entreprise détenue sous forme sociétaire
- Conseiller utilement son client sur les stratégies de transmission
- Déterminer les conséquences fiscales d'une liquidation de société

### Contenu

- Planification de la stratégie de transmission
  - Audits préalables à réaliser (fiscaux, patrimoniaux, juridique)
  - Evaluation de la société et focus sur les risques fiscaux associés : cessions à prix majorées ou minorées Focus sur les conséquences de la transmission côté cédant (impact IFI, ex ISF, IR)
  - Focus sur les conséquences de la transmission côté cessionnaire
  - Présentation des stratégies de transmission :
    - Transmission à titre onéreux
    - Transmission à titre gratuit
    - Possibilité de mixer les deux solutions
  - Les outils de sécurisation des opérations en amont
    - Le rescrit
    - La réalisation d'un examen de conformité fiscale
  - L'opportunité d'une restructuration préalable – stratégies de recours à une holding en cas de

transmission à titre onéreux ou à titre gratuit.

- Mise en œuvre pratique

## Partie 2 : Cession de la société

- Céder les titres ou le fonds : les éléments d'arbitrage
- Les impacts juridiques et fiscaux de la cession de titres
  - Mécanismes de déférés d'imposition (présentation des régimes de faveur)
  - Présentation des régimes de faveur en cas de cession
- Les impacts juridique et fiscaux de la cession d'entreprise
  - Mécanismes de déférés d'imposition (présentation des régimes de faveur)
  - Présentation des régimes de faveur en cas de cession
- Focus abus de droit mini abus de droit sur certaines opérations de restructuration
- Mise en œuvre pratique

## Partie 3 : Liquidation de la société

- Présentation des fondamentaux juridiques et fiscaux
- Aspects fiscaux du boni ou mali de liquidation
- Actualités jurisprudentielles
- Mise en œuvre pratique

## Partie 4 : Cas pratiques de synthèse

### Prérequis :

---

Pas de prérequis exigés, mais il s'agit d'une formation "expert".

Page 2 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Aussi, des bases solides en droit des sociétés et en droit fiscal permettant de suivre cette formation plus confortablement.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour

Page 3 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

chaque stagiaire ;  
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation